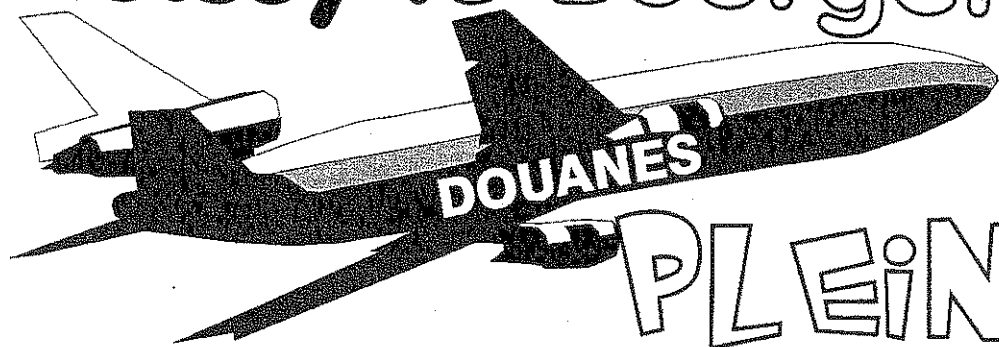


Roissy le Bourget



la
cgt

PLEIN CIEL

OCTOBRE 2009

www.snad.cgt.fr

Ce journal est financé par les cotisations des adhérents



Sommaire

EDITO		Page 2
ACTUALITE	On compte sur vous	Page 3
	Mobilité: le combat continue	Page 4
A SAVOIR	Permanence Syndicale	Page 5
DESSIN D'ACTU	Chronique d'un pouvoir politique à la dérive	Page 5
ROISSY ACTU	Roissy, bureau de contrôle de XXX	Page 6
	Non au travail en équipes fixes	Page 9
	Premier rappel au DRVoyageurs	Page 10



« Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux »

«La Boétie..... »

Jolie phrase il est vrai, mais oh! combien lourde de sens.

Pourquoi sont « ils » grands ?

Alors qu'« ils » se détestent cordialement entre eux et non qu'une ambition: leur carrière, « ils » forment un front uni, un petit comité (jamais social), pour d'une seule voix nous dicter leur loi et essayer de nous mettre à genoux.

Cette posture de pénitent, ma foi, nous ne la méritons pas car c'est bien grâce à nous, à notre dévouement, à notre labeur qu'« ils » peuvent se targuer d'atteindre « leurs objectifs ».

Alors de grâce, cessons de nous chamailler, redressons nous, ouvrons les yeux et regardons pourquoi « ils » nous veulent à genoux et surtout divisés.

Nos Aînés l'avaient compris et c'est dans l'union qu'ils ont bataillé ferme pour obtenir

ce fameux « Protocole Roissy », qui ne permet tout au plus qu'une existence un peu moins difficile aux exécutants que nous sommes. Pourtant il dérange.

Pensez-y ! Notre union est notre force, et c'est debout, ensemble que nous devons veiller à préserver les acquis de nos Aînés. Ne nous laissons pas dépouiller au nom d'une énième « modernisation ».





ON COMPTE SUR VOUS...

Dans la catégorie « j'élimine tous les contre-pouvoirs », notre chef de l'Etat obtient la palme d'or. En effet, après l'éviction de fait du gouvernement et de son premier ministre, régnant ainsi en seul maître à bord, après la main mise sur les médias, notre cher Nicolas s'attaque aux défenseurs de nos droits.

Ainsi, va en ce sens, la suppression annoncée du juge d'instruction, actuellement chargé de l'enquête pour les affaires judiciaires les plus graves.

Qui ne verrait pas en cela la fin de l'indépendance de l'autorité judiciaire dès lors que celui-ci serait remplacé par le procureur dans la conduite des enquêtes importantes?

Qui ne verrait pas en cela une atteinte à nos droits et plus particulièrement à notre droit de la défense quand on sait que le procureur est nommé sur décret du président de la République et peut recevoir des ordres du ministre de la Justice?

Va dans le même sens la suppression, très discrète au demeurant, de trois Autorités Administratives Indépendantes (AAI) fort emblématiques que sont la Médiateur de la République, la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité et le Défenseur des Enfants.

D'aucun diront qu'il ne s'agit ici que d'une rationalisation de l'architecture des AAI afin de mettre un terme à leur foisonnement si souvent décrié.

En effet, loin d'une suppression sèche, ceci est présenté comme une substitution d'une nouvelle institution aux trois anciennes, le « défenseur des droits », dont la mission est intégrée à notre texte constitutionnel.

Si le but affiché est de permettre aux citoyens de ne disposer que d'un seul organisme vers lequel se tourner en cas de violation de leurs droits, force est de constater que son mode de nomination directe par le Président de la République et l'étendue encore floue de ses prérogatives laissent à désirer. Comment ne pas s'inquiéter d'une perte d'indépendance de ces structures pourtant si promptes à dénoncer les « bavures », ainsi qu'en témoigne l'impact de chaque rapport de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité?

Comment ne pas se soucier d'une possible dilution de leur action dans un ensemble généraliste, sous la coupe du pouvoir?

Face à ces attaques massives et constantes à tous vos recours, à toutes vos soupapes de sécurité face à l'arbitraire du pouvoir, que reste-t-il?

Les syndicats, seul réel contre-pouvoir aujourd'hui.

ON COMPTE SUR VOUS



MOBILITE: LE COMBAT CONTINUE

Licenciements déguisés:

Article 7: « [La réorientation professionnelle] peut également prendre fin, à l'initiative de l'administration, lorsque le fonctionnaire a refusé successivement trois offres d'emploi public fermes et précises correspondant à son grade et à son projet personnalisé d'évolution professionnelle, et tenant compte de sa situation de famille et de son lieu de résidence habituel. Dans ce cas, il peut être placé en disponibilité d'office ou, le cas échéant, admis à la retraite. »

Développement de la possibilité des postes à temps non complet

Article 8: « À titre expérimental et pour une durée de cinq ans à compter de la promulgation de la présente loi, les fonctionnaires de l'État peuvent, lorsque les besoins du service le justifient et sous réserve de leur accord, être nommés dans des emplois permanents à temps non complet cumulés »

Banalisation du recrutement contractuel

Article 9: « des agents non titulaires peuvent être recrutés pour assurer le remplacement momentané de fonctionnaires »

Recours à l'interim légalisé

Article 10: « Les administrations de l'État et les établissements publics de l'État peuvent avoir recours aux services des entreprises [de travail temporaire] »

Le gouvernement a choisi la période estivale pour faire adopter en toute discrétion son projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires.

En toute discrétion puisque les médias, jouant le jeu du pouvoir, ont totalement évincé l'information, la température de l'eau et le Tour de France étant visiblement plus porteurs en terme de désinformation du public.

Mais la discrétion s'est arrêtée aux portes de votre section CGT ROISSY LE BOURGET puisque, toujours à l'affût des mauvais coups de nos dirigeants, nous avons suivi le dossier et organisé en ce sens une RMS qui s'est tenue au portakabin le 10 septembre dernier.

C'est à cette date que ce sont retrouvés, ragillardis par des congés bien mérités, nombre de nos camarades décidés à continuer le combat contre cette casse en règle du statut du fonctionnaire.



Face à cela, il nous appartient de continuer le combat.

L'adoption de la loi ne doit pas nous faire baisser les bras.

Ce qu'une loi a fait, une autre peut le défaire...



PERMANENCE SYNDICALE

Depuis début septembre se tient chaque jeudi matin une permanence téléphonique de votre union locale CGT au Portakabin, de 9h00 à 12h00. Vous pouvez désormais joindre vos représentants durant ce créneau horaire au numéro suivant:

01 48 62 54 18



CHRONIQUE D'UN POUVOIR POLITIQUE A LA DERIVE





Roissy, bureau de contrôle de xxx, 19h30, il fait nuit, il fait froid, il pleut !

(et oui, nous sommes au nord de la Seine, quand même, presque en Picardie, c'est vous dire ...)

Dans le bureau (on n'a plus le droit de dire « unité », pour ce que cela change ...), 3 contrôleurs et un agent attendent patiemment, mais toujours vigilants, le dernier « client »!

Le silence est de mise, car après 11 onze heures trente de travail, on se détend, en relisant ses e-mails, en terminant les saisies comptables de fin de journée et en espérant voir bientôt la grande aiguille de l'horloge, fixée au mur, atteindre le 12 fatidique, synonyme de retour au bercail.

Soudain, l'un d'eux lève la tête, et s'écrie:

- « Les problèmes arrivent! »
- « Qu'est ce qui te fait dire ça? » demande son collègue, installé en face de lui.
- « Regarde les gens qui s'approchent du bureau, je te parie que ça sent les ennuis à plein nez! »

La porte du bureau s'ouvre et trois personnes entrent.

- « Bonjour messieurs! »

Là, apparaît un dilemme, le premier agent qui répondra au bonjour devra s'occuper des formalités auprès des entrants.

Évidemment, à ce jeu, rapidement, un des contrôleurs craque et répond:

- « Bonjour! »

Puis s'avançant vers les personnes avec un sourire « charte Marianne » affiché (pour les novices en la matière, le sourire Marianne impose de sourire toutes dents dehors...) :

- « Que peut-on faire pour vous? »
- « Voilà nous venons chercher des marchandises, mais..... », s'ensuit alors une longue conversation entre l'agent et les usagers, où l'on convient finalement que « les ennuis sont vraiment arrivés! »

A ce stade, aucun des contrôleurs et des agents n'ayant de solution appropriée et qui ne dépasse le cadre de leurs compétences et responsabilités, il ne reste qu'une solution: appeler l'inspecteur de permanence!

Alors s'ensuit toute une agitation bien codifiée:

- 1) Trouver la cote des inspecteurs de permanence
- 2) Trouver le numéro de téléphone de l'intéressé
- 3) Appeler le service concerné et s'apercevoir que le dit intéressé a permuté avec un autre inspecteur
- 4) Appeler le nouvel heureux élu

Pendant ce temps, l'heureux élu, dans son bureau,
M.POURVUQUEJENAIPASDEPROBLEMESPENDANTCETTEFOUTUEPERMANENCESINONJEVAISREN
TRERAPASDHEURE attend patiemment la fin de « son tour de garde ».

Le téléphone sonne et là, il sait que les problèmes vont survenir et qu'il porte bien mal son nom!

- « Allô! Ici, l'inspecteur de permanence, quel le problème? »

- « Bonsoir, ici le bureau de contrôle de XXX, voilà, j'ai trois personnes dans mon bureau concernant..... et voilà, qu'en penses-tu? »

Dans le bureau de contrôle, un de ses collègues glisse au à son camarade au téléphone en aparté

- « S'il ne sait pas, il te demandera ce que l'on fait d'habitude dans des cas similaires! »

Et en effet, l'inspecteur de permanence ne sait pas. Il est vrai que l'organisation de Roissy a fait de ses agents des intervenants extrêmement spécialisés, focalisés sur les problèmes inhérent au trafic de leur bureau et souvent bien en peine d'avoir une vue pertinente sur le trafic foncièrement différent d'autres bureaux.

C'est pour cela qu'il répond, en toute bonne foi et avec un zeste d'espoir:

- « Et vous faites quoi d'habitude dans des cas identiques? »

Et là, la pire réponse peut être...et est en effet:

- « On ne sait pas, on n'a jamais eu le cas! »

Le silence au bout du fil est profond, la seule solution est:

- « Ecoutez, je me renseigne et je vous rappelle! »

Là, dans son bureau, seul au monde (non, j'exagère !), il n'a encore qu'une porte de sortie: appeler le cadre supérieur de permanence.

Le cadre sup de permanence, contrairement à l'inspecteur de permanence, est rémunéré et touche des astreintes pour ses interventions, toujours, on l'espère, judicieuses....

Dans le bureau de douane, un des collègues pense à haute voix:

- « Je pense qu'il va appeler le cadre sup, moi c'est ce que je ferais à sa place! »
- « T'as raison, il faut bien qu'ils servent à quelque chose! » (nous laisserons la responsabilité pleine et entière de ces propos à notre collègue)

L'inspecteur de permanence appelle le PCT.

Eh oui, comme la quête du Graal, on ne dérange pas un cadre sup de permanence comme ça! Il faut passer par le PCT qui cherchera à joindre ce cadre et qui vous appellera pour vous mettre en communication..

Plus simple comme procédure, il y a ! Mais on est en douane...à Roissy!

Dans le bureau du cadre sup de permanence, il est 20h00, et il est toujours à son poste s'acharnant sur le dernier jeu en ligne (wow ou trackmania ou le solitaire suivant l'age ...).

Il est de bon ton de rester tard au bureau même quand on a rien faire, c'est valorisant pour la carrière!

Bien sur, il en existe qui travaillent d'arrache-pied, mais ils ne font pas carrière car cela nuit à la majorité des autres cadres et c'est très mal vu!

Donc dans le bureau du cadre sup, le téléphone sonne!

M. QUESTCEQUIVIENTMECASSERLESPIEDSACETTEHEURE répond.

C'est le PCT.

Le cadre prend connaissance du problème et appelle l'inspecteur commis d'office.

- « Bonsoir, ici M. QUESTCEQUIVIENTMECASSERLESPIEDSACETTEHEURE, qu'en est-il? »
- « Voilà, le bureau de XXX m' appelé au sujet de qu'en pensez vous? »

Et là, se rejoue la même pièce que tout à l'heure, le cadre sup ne sait pas (ça leur arrive aussi! Si! Si!)

Et la phrase sacrée tombe: « Ecoutez, je me renseigne et je vous rappelle! »

Maintenant suivons son raisonnement, attention, il y a des contre-indications! (âmes sensibles s'abstenir!)

« Bon, que faire, appeler la DG?

Il ne faut pas y compter, un jeudi soir, ils sont déjà en week-end

Appeler un autre cadre sup? Mais, qui appeler?

Je sais ! Je vais appeler le cadre sup du bureau principal dont dépend le bureau de contrôle qui n'a rien à voir avec l'inspecteur de permanence qui dépend d'un autre bureau de contrôle qui dépend d'un autre bureau principal dont le cadre sup me servira de recours au cas où je ne trouverai pas le premier! C'est simple! Non? »

Je suis génial et c'est pour cela que je suis cadre sup.... »

En tous les cas, nous, ça nous donne le vertige et ça ne nous rassure pas!

Ainsi fut dit, ainsi fut fait!

Le cadre sup de permanence appela le PCT qui appela le cadre sup chef du bureau principal qui rappela le cadre sup de permanence qui téléphona à son tour au PCT qui lui passa l'inspecteur de permanence qui rappela le bureau de contrôle pour autoriser l'opération!

Simple, non!

Ainsi, à Roissy, tous les jours, des problèmes complexes trouvent leur solution par des procédures et des chaînes de décision encore plus complexes!

Vous avez dit simplification, efficacité et rapidité.....
Passez votre chemin!!!!

Bien entendu, tout ceci n'est que pure fiction et qu'aucun agent ou inspecteur ne se sentent visés!

Nous dénonçons simplement l'absurdité d'un système qui ne présente aucun avantage que ce soit pour l'administration, les agents et le service public.

Nous ne nous sommes pas contentés de rester dans une posture de refus et nous avons proposé des solutions qui nous semblent correspondre à la réalité quotidienne du bureau de douane, mais toutes ont été rejetées sans autre forme de procès!!!

Regrettons, une fois encore, que les bonnes idées ne viennent que d'en haut et que quand ce sont des agents du terrain qui proposent, innover: « on ne les écoute pas ».

En tous les cas, si vous êtes inspecteur et que vous estimez, comme nous, que cette situation, voulue et imposée par l'administration, sans compensation aucune, ne vous convient pas, n'hésitez pas!

Refusez de participer à cette permanence!

Exigez des compensations!

Ne cédez pas aux pressions, au chantage des cadres supérieurs!

Contactez vos représentants CGT si la situation l'exige, nous serons à vos côtés!



NON AU TRAVAIL EN EQUIPE FIXE

Depuis un mois maintenant, un audit a été lancé au sein des services de la surveillance pour juger des bons et mauvais aspects du travail en équipes.

Votre section CGT ROISSY LE BOURGET n'a pas besoin d'un audit, et vous non plus, pour savoir que le travail en équipe fixe, avec à sa tête un « super » chef d'équipe qui sera, sans nul doute, sélectionné parmi les bons petits soldats de la hiérarchie, est loin d'être une avancée dans nos conditions de travail.

Concurrence exacerbée entre les équipes et donc entre les agents, prépondérance d'un seul « homme » à la tête des équipes avec avis sur les notations, remise en cause de la pratique des desideratas dans l'élaboration des côtes de service.

Si le travail en équipes a été supprimé à Roissy, c'est qu'il y a de bonnes raisons. L'avancée que nous propose notre nouveau DR Voyageurs n'est qu'un simple retour en arrière sur ce qui a déjà été rejeté jadis...

Mais surtout, le passage à un système d'équipe représente pour votre section CGT ROISSY LE BOURGET, le premier pas vers une remise en cause d'un des acquis majeur de la plateforme: le protocole horaire.

Regardez autour de vous et vous constaterez que les attaques contre le régime horaire de Roissy ne cessent de s'intensifier.

Preuve en est, la tentative de passage en force au sein du terminal 2F en vacations 6H-18H pour l'ensemble des agents (pour mémoire, le protocole prévoit des vacations en 7H-19H, sauf décision contraire qui ne peut être adoptée qu'en Comité Technique Paritaire Spécial Direction Interrégionale)

N'oublions pas non plus que les unités qui se trouvent déjà hors protocole, certaines avec des services débutant à 6H00, sont en vacations de 10 heures...

Ne nous laissons pas aveugler par des promesses hiérarchiques qui n'engagent que ceux qui les croient. D'autres promesses n'ont pas été tenues... Nul n'est besoin de vous rappeler l'épisode RTS en OPCI...

Votre section CGT ROISSY LE BOURGET veillera toujours au respect de vos conditions de travail et à la préservation de votre confort de vie.



Monsieur le DRVoyageurs,

Lors de votre arrivée à ce poste, la section CGT ROISSY LE BOURGET vous a donné votre lettre de mission.

Au vu des événements actuels, vous semblez faire fi non seulement de ce qui vous a été demandé mais aussi de QUI vous l'a demandé.

Pour votre information, Monsieur le DRV, la CGT est le syndicat majoritaire sur ROISSY-LE BOURGET, qu'il s'agisse de la catégorie A, B ou C.

Depuis votre arrivée, vous n'avez toujours pas trouvé dans votre agenda, oh combien chargé, la moindre date pour vous présenter à nous.

Cela donne une idée du mépris que vous manifestez face à l'organisation syndicale la plus représentative et par conséquent le peu de respect dont vous faites preuve envers l'ensemble des agents de la plateforme...

La réformette des BSET et des BSE est la face visible de l'iceberg.

Pour preuve, les vols désignés « ciblables » et qui, selon vous, ne sont jamais travaillés ont déjà été listés, mais ce sera sans conséquence.

De même, l'« audit » entrepris par la CROC auprès de l'ensemble des unités de terminal ne modifiera pas seulement le fonctionnement mais aussi le rythme de travail des unités de surveillance, et cela malgré les démentis propagés par les trois divisionnaires de la Surveillance.

Nous pouvons déjà vous donner un aperçu du résultat de cette mascarade d'« audit »: les équipes, c'est bien et les douze heures, c'est trop long.

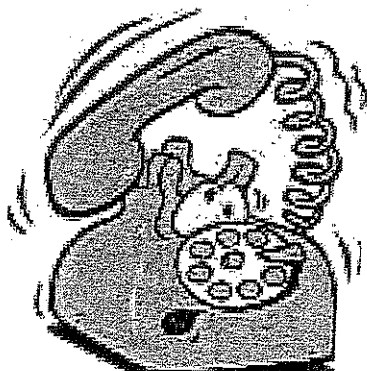
Alors, Monsieur le DRV, reprenez la BONNE lettre de mission et, une dernière fois, oubliez vos rêves de casse du protocole et laissez aux capables la gestion des desideratas.

MEMBRES DU BUREAU INTERREGIONAL DE LA CGT 2009

Téléphone Siège C.G.T. Roissy: 01 48 62 54 18

Portable Section: 06 65 40 95 99

LUCAS Francis	BSET 2C	Secrétaire Interrégional
PIQUEMAL Bruno	C.D.P.	Secrétaire Régional -Trésorier Adjoint
MORELLO Angélique	SCEP	Secrétaire Régionale
GERONES Matthias	BSE T 2C	Secrétaire Régional
REGULIER Olivier	BSE T3	Secrétaire Régional
ROGET Gérard	Avitaillement	Trésorier
AZOULAY-ROUSSEAU Anne	Chronopost	
BIZZARO Christian	Air France Visite	
BLANC Sabine	BSE T 2BD	
DJAHIEL Slimane	BSE T 2C	
HOFFMANN Pascal	SCEP	
JUILLIA Serge	FP	
NEDJARI Thierry	BSES	
PICOT Virginie	BSE T 1	
PIEL Laurent	U.M.E.	
RIDRIMONT Patrice	Correspondant Social	
ROBERT Olivier	BSE T 2BD	
SALAMAGNON Vanessa	BSE T 2F	
SBRISSE Robert	BSE T 2A	
SIVERA Jean	SCEP	
ZEPHIRIN Georges	U.M.E.	



**PERMANENCE SYNDICALE
POUR TOUTES VOS QUESTIONS**

UN SEUL NUMERO:

01 48 62 54 18

TOUS LES JEUDIS MATIN

Syndicat National des Agents des Douanes CGT

BULLETIN D'ADHÉSION

Si tu désires nous rejoindre, retourne ce formulaire par courrier interne à :

Gérard ROGET - Division des Services Communs - Unité Avitaillement

OU

Bruno PIQUEMAL - Division du Fret Sud - C.D.P.



Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Catégorie* : A - B - C

Grade :

Branche* : OP/CO - SURV - AG

Echelon :

Indice :

Date de titularisation (stagiaire) :

Direction : ROISSY

Unité ou service d'affectation :

Adresse complète (afin de recevoir la presse syndicale) :

Fait à :

le / /

Signature

(*) entourer la bonne mention